

Laval théologique et philosophique



Causalité et évolution

Louis-Eugène Otis

Volume 3, numéro 1, 1947

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1019787ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1019787ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Otis, L.-E. (1947). Causalité et évolution. *Laval théologique et philosophique*, 3(1), 134–138. <https://doi.org/10.7202/1019787ar>

Causalité et évolution

Dès lors qu'on reconnaît à quel point les nouvelles hypothèses se faisaient exploiter contre la doctrine chrétienne de la nature et de la formation de l'homme, on comprend facilement l'attitude intransigeante que la majorité des scolastiques avait prise en matière d'évolution. Toutefois, leur fidélité à certaines positions essentielles de la *philosophia perennis* ne paraît pas avoir été à la mesure de leur zèle. Il y eut d'heureuses exceptions. Mentionnons seulement le Père A. Gardeil, O.P.¹, et le Père A.-D. Sertillanges, O.P.² Cependant, leurs vues n'ont pas été accueillies par les manuels les plus représentatifs de la philosophie thomiste.

On sait les mérites exceptionnels des *Elementa philosophiae aristotelico-thomisticae* du regretté Père J. Gredt, O.S.B.³ C'est aussi dans ce manuel qu'on peut constater le plus nettement à quel point le manque d'ouverture sur les grands problèmes soulevés par les sciences naturelles va de pair avec un abandon à peu près complet des positions les plus essentielles à la doctrine naturelle d'Aristote et de saint Thomas, celles que renferme le livre II des *Physiques* qui porte très précisément sur les principes de la science de la nature⁴. Or, on ne voit pas comment il est possible de discuter un problème fondamental de philosophie de la nature sans tenir compte des notions et des principes de cette introduction générale à toute la doctrine. A cette raison du choix que nous avons fait de l'ouvrage du P. Gredt, comme sujet de cette critique, peut s'ajouter le fait que de tous nos manuels modernes il est le plus universellement répandu et reçu, non sans raison, comme étant à la fois le plus thomiste, le plus approfondi et le plus concis. D'avoir fait mieux connaître Jean de Saint-Thomas, par exemple, n'est pas le moindre de ses mérites.

Dans ces quelques notes, nous indiquerons tout d'abord certaines des omissions dans le manuel en cause; nous les reprendrons par la suite, une à une, afin d'en montrer les conséquences logiques dans la manière dont le P. Gredt aborde le problème de l'évolution. On voudra bien remarquer que ce n'est pas tant ce problème lui-même qui nous intéresse présentement, que, plutôt, l'état de notre philosophie de la nature quant à ce qui en a été mis à découvert dans les discussions autour de l'évolution. En effet, les principes et les doctrines que l'on a négligés sont antérieurs à ce

1. A. GARDEIL, O.P., *L'évolutionnisme et les principes de saint Thomas d'Aquin*, dans la *Revue Thomiste*, I, (1893) pp.27-45, 316-327, 725-737; II, (1894), pp.29-42; III, (1895), pp.61-84, 606-633; IV, (1896), pp.64-86, 215-247.

2. A.-D. SERTILLANGES, O.P., *S. Thomas d'Aquin*, dans la collection «Les grands Philosophes», Paris, Alcan, 4e éd., T.II, L.IV.

3. J. GREDT, O.S.B., *Elementa philosophiae aristotelico-thomisticae*, Friburgi Brisgoviae, Herder & Co., 1932, 6e éd. La première édition fut publiée en 1899.

4. «Postquam Philosophus in primo libro determinavit de principiis rerum naturalium, hic determinat de principiis scientiae naturalis». — S. THOMAS, *In I Physicorum*, lect.1, n.1.

problème, et ils joueraient tout autant dans un monde où depuis l'origine les espèces naturelles auraient été données à la manière fixiste.

* * *

1. Après examen de sa *Philosophia naturalis*, on constate que le P. Gredt n'a relevé du livre II des *Physiques* que la seule notion de nature; qu'il l'a touchée de manière fort incomplète et ne l'a plus fait valoir dans la suite de son traité. De la question: *Quomodo intrinsecus sit constitutum ens mobile seu de principiis entis mobilis*, il passe immédiatement à la question: *De habitudine entis mobilis ad quantitatem*¹. Quels sont les problèmes essentiels qu'on doit toucher dans cet intervalle qu'il a éludés?

2. Sur la physique mathématique qui, en raison de son terme, demeure principalement naturelle et dont il importe d'étudier plus à fond le caractère propre à cet endroit², on ne trouve pas même rappelée l'unique phrase par laquelle il fait allusion à ce sujet dans la *Logica demonstrativa*³. Cependant, il a touché, dans les deux premières parties de sa *Philosophia naturalis*, une foule de données très concrètes de la physique mathématique de l'heure, déplacées pour un traité qui devrait s'en tenir aux généralités, et uniformément mal interprétées — comme on pouvait s'y attendre.

3. Au chapitre 2 du livre II des *Physiques*, Aristote montre, par une comparaison avec l'art qui imite la nature, que cette doctrine porte non seulement sur la matière, mais aussi sur la *species*, l'*eidos*, la forme, qui est précisément ce pour quoi la matière est telle ou telle, et qui possède, comme il l'avait dit au dernier chapitre du livre précédent, la nature d'une fin, étant quelque chose de divin, de meilleur, de désirable, vers quoi tend la matière comme vers son bien⁴. Les conséquences de première importance qu'il faut tirer de cet argument d'Aristote, commenté en détail par saint Thomas⁵, y sont ignorées.

4. Le traité des causes, c'est-à-dire toute la deuxième partie, la plus longue, du livre II est totalement absent de sa *Philosophia naturalis*. Et pourtant, comme cette discipline précède la métaphysique et que les causes, principes de la science des choses naturelles, doivent être connues quant à leurs espèces et à leurs modes propres, on ne peut contourner ce traité sous prétexte que l'étude de la cause et de ses espèces relève de la métaphysique. «Sed a philosopho naturali assumitur consideratio de

1. *Op. cit.*, qq.2-3.

2. Cf. S. THOMAS, *In II Physic.*, lect.3.

3. Q.4, §2, n.228. En plus du commentaire de S. THOMAS sur la fin du chapitre 13 des *Posteriora Analytica*, I, lect.25, il y avait aussi les importantes discussions de ce sujet par le disciple thomiste dont GREDT fait par ailleurs ample usage, JEAN DE SAINT-THOMAS, dans le *Cursus philosophicus*, T.I (éd. REISER), pp.218-239; et dans le *Cursus theologicus*, T.I, disp.2, aa.5 et 6 (éd. DESCLÉE), pp.362-374.

4. Cf. S. THOMAS, *op. cit.*, lect. 4. Il n'est pas question de cet appétit de la matière dans la *Philosophia naturalis* du P. GREDT; on en prendra connaissance dans son traité de l'âme, P.III, sect.2, c.2, q.3, §1, n.505, où il y fait allusion à titre d'exemple d'appétit naturel.

5. Cf. S. THOMAS, *ibid.*, ll.5-15.

causis *propter aliquam necessitatem*; nec tamen assumitur ab eo considerare de causis nisi secundum quod sunt causae naturalium mutationum»¹.

5. Le chapitre 3 du livre II des *Physiques* divise d'abord la cause des choses naturelles en ses espèces², et insiste sur la cause finale. Peut-on, dans un traité de philosophie de la nature, faire totalement abstraction de la «causa causarum» et dès lors «potissima»? Manifestement, cette omission entraîne assez logiquement celle de tout ce que contient la suite de ce même livre: les différents rapports de la cause et de l'effet; les espèces de régularité et le traité du hasard à la lumière de la fortune; les causes de la démonstration naturelle; l'action de la nature pour une fin; le genre de nécessité dans les choses naturelles. Encore si le P. Gredt supposait ces prolégomènes pour acquis; mais, loin de là: dans son idée de la doctrine naturelle, ils seraient superflus.

6. La division des causes selon leurs rapports aux effets, et des effets selon leurs rapports aux causes³, commande toute la philosophie de la nature. Même dans l'opuscule pourtant très dense *De Principiis naturae*, cette division est traitée au long. Dans le présent commentaire⁴, saint Thomas fait une distinction très importante entre la cause qui est dite universelle selon la communauté de «prédicabilité» et celle qui est universelle selon une communauté de causalité. On reconnaît dans cette dernière non seulement la cause absolument universelle, analogique, mais aussi les causes dites équivoques qui n'ont pu survivre à l'incorruptibilité des corps célestes. Nous ne semblons nous rendre compte ni de la raison véritable pour laquelle les anciens y ont eu recours, ni du changement radical qu'introduit leur négation pour toute la philosophie de la nature. On remarquera qu'il existe aussi un ordre dans les causes finales: les unes sont particulières, les autres plus ou moins universelles. Or, le principe de proportion⁵ devrait toujours s'appliquer.

7. Le traité du hasard, aux chapitres 4, 5 et 6⁶, ne sert pas uniquement à montrer que cette cause obscure, irrationnelle, accidentelle, ne peut être principe de science; il nous fait voir aussi les prédécesseurs d'Aristote aux prises avec des difficultés, insurmontables par ignorance du rôle propre de la fin. On y distingue les différents ordres de régularité dans les œuvres de la nature. L'observation y est encore rudimentaire, mais, si loin qu'on pousse les recherches, une main à six doigts sera toujours une main qui n'est pas ce qu'elle devrait être.

8. Au chapitre 7⁷, Aristote établit que le *naturalis* doit faire ses démonstrations par les quatre causes, et il indique l'ordre à suivre dans la re-

1. S. THOMAS, *op. cit.*, lect.5, n.1.

2. Cf. *ibid.*, lect.5.

3. *Ibid.*, lect.6.

4. *Ibid.*, n.3: «Advertendum est autem...»

5. *Ibid.*, lect.6, n.11: «...Causis debent proportionaliter respondere effectus».

6. *Ibid.*, ll.7-10.

7. *Ibid.*, lect.11.

cherche. Les causes équivoques apparaissent encore une fois, et tout naturellement. Car c'est de la nature de ce qui vient à l'être qu'il faut aller vers l'agent. «Qui enim volunt considerare circa generationem causas, hoc modo considerant: *primo* quid est id quod fit post aliquid . . . Et *iterum* consideratur quid est quod primum fecit, idest quod primum movit ad generationem, et hoc est movens . . . »¹ Or, toutes les causes qui meuvent naturellement (*phusikós*) ne sont pas nécessairement des agents naturels, objets de l'expérience et sujets de cette doctrine.

9. Le chapitre 8 est consacré à l'action de la nature pour une fin². Longuement préparé par tout ce qui le précède, il est le plus fondamental de ce livre. C'est là qu'Aristote se sépare aussi radicalement des modernes que de ses prédécesseurs. Car on ne tient pas compte de cette finalité qui, comme Aristote le montrera de manière plus appliquée au premier chapitre du *De Partibus animalium*, fait toute la différence de la doctrine naturelle. On procède, en fait, comme si tout ce qui se fait dans la nature provenait «ex causis prioribus in esse, quae sunt movens et materia». Certes, on n'oubliera pas de prouver, en métaphysique, que tout agent agit pour une fin; on dira même fort bien en quoi consiste la causalité propre de la fin, cause des causes. Mais, étant donnée la manière dont on traite les problèmes naturels, ce ne sont là que des mots: tout se passe comme si la fin n'était que «ce à quoi» parvient l'agent: résultat. C'est la manière de procéder dans le manuel en cause.

La cause finale est sans doute la plus obscure, et c'est pour cette raison qu'Aristote en parlera plus longuement que des autres: «Ideo autem potius probat de fine quod sit causa quam de aliis, quia hoc minus videbatur propterea quia finis est ultimum in generatione»³. Aussi bien, qui ne traite pas de cette cause et n'en use pas laisse-t-il entendre que le *naturalis* peut, en principe comme en fait, rendre compte des sujets et des opérations qu'il étudie sans causalité finale. Or, procéder comme si celle-ci n'existait pas, tenir pour suffisantes les explications qui l'ignorent, c'est une manière de la nier. C'est dans ce même livre II qu'Aristote dira: «Celui qui parle ainsi détruit absolument la nature et les choses qui sont par la nature»⁴. Il détruit le principe tout premier de la nature et de son opération. «Remota autem causa finali, removetur natura et ratio boni: eadem enim ratio boni et finis est; nam bonum est quod omnia appetunt»⁵.

10. Au chapitre 9 des *Physiques*⁶, on demande si la nécessité qui a cours dans les choses naturelles provient de la fin ou de la matière. Et par fin on entend la cause qui par sa *bonté* attire et suscite l'agent à mouvoir. Or, si la nécessité naturelle trouve son premier principe dans la matière, cette nécessité «ex materia» sera aussi la mesure première de

1. S. THOMAS, *op. cit.*, lect.11, n.5.

2. *Ibid.*, ll.12-14.

3. *Ibid.*, lect.5, n.6.

4. C.9, 199b14.

5. S. THOMAS, *In II Metaphysicorum*, lect.4 (éd. CATHALA), n.317.

6. Cf. S. THOMAS, *In II Physic.*, lect.15.

l'agent. C'est pourquoi saint Thomas peut dire: «Quaerere igitur utrum in rebus naturalibus sit necessarium simpliciter aut ex suppositione, nihil aliud est quam quaerere utrum in rebus naturalibus necessitas inveniatur ex fine, aut ex materia»¹. Si la nécessité naturelle s'identifiait à celle de la matière et de l'agent, tout ce qui se fait dans la nature, tout ce qui peut se faire naturellement, devrait être jugé d'abord et exclusivement «ex causis prioribus in esse», ainsi que nous avons coutume de l'entendre aujourd'hui. En pratique, ce n'est admettre que la nécessité de la matière et de l'agent.

Voilà autant de questions que l'on ne peut négliger sans rendre parfaitement futile, même pernicieuse, toute discussion du problème de l'évolution envisagé au point de vue des principes fondamentaux de la philosophie de la nature. Cependant, on n'en trouve rien dans le manuel du Père Gredt. Dans une note à suivre, nous en verrons les conséquences pour sa thèse sur l'origine des espèces.

LOUIS-EUGÈNE OTIS.

1. *Op. cit.*, lect.15, n.2.